

Contexte politique

La pauvreté est un problème complexe, aux dimensions multiples, qui va bien au-delà du manque des ressources essentielles à la survie et s'étend jusqu'à la privation des activités civiles, sociales et culturelles ainsi que des possibilités d'engagement politique et de mobilité sociale (Conseil de l'UE, 2007). Les femmes sont moins bien rémunérées que les hommes, ce qui les expose à un risque accru de pauvreté.

La stratégie Europe 2020

- A pour but de parvenir à une croissance intelligente, durable et inclusive dans l'UE par la création d'emplois et la réduction de la pauvreté;
- Se fixe pour objectif premier de sortir au moins 20 millions de personnes de la pauvreté et de l'exclusion sociale à l'horizon 2020.

La plate-forme européenne contre la pauvreté et l'exclusion sociale

L'une des sept initiatives phare de la stratégie Europe 2020, elle est l'un des instruments essentiels pour protéger et promouvoir l'inclusion sociale des femmes. Elle intègre la dimension de genre à ses initiatives clés comme la promotion d'une indépendance économique égale, l'évaluation des lacunes dans les droits aux congés pour raisons familiales et le suivi de la transposition des directives existantes en matière de congé familial.

Le pacte européen pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2011-2020)

Réaffirme l'engagement du Conseil à réaliser les ambitions de l'UE en matière d'égalité de genre, en particulier dans trois domaines y afférents, à savoir l'emploi, l'éducation et la promotion de l'inclusion sociale, notamment par la lutte contre la pauvreté.

Objectifs stratégiques du programme d'action de Pékin et indicateurs de l'UE

En 2007, le Conseil a approuvé trois indicateurs européens, incluant deux sous-indicateurs, destinés à mesurer les progrès accomplis par l'UE dans la réalisation des objectifs du programme d'action de Pékin. Ils portent sur

- A.1.** Revoir, adopter et appliquer des politiques macroéconomiques et des stratégies de développement répondant aux besoins et aux efforts des femmes vivant dans la pauvreté.
- A.2.** Réviser les législations et les pratiques administratives en vue d'assurer l'égalité des droits sur les ressources économiques et un accès plus large des femmes à ces ressources.
- A.3.** Ouvrir aux femmes l'accès à l'épargne et aux mécanismes et institutions de crédit.
- A.4.** Mettre au point des méthodes tenant compte des spécificités de chaque sexe et chercher les moyens de combattre la féminisation de la pauvreté.

le taux de risque de pauvreté par âge, sexe et type de structure familiale, y compris les parents isolés avec enfants à charge, et les taux d'inactivité par âge et par sexe.

La base de données «Les femmes et les hommes dans l'UE — Faits et chiffres», développée par l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes, fournit les données et informations les plus récentes et peut être consultée à l'adresse:

<http://eige.europa.eu/gender-statistics/women-and-men-in-the-eu-facts-and-figures>

Conclusions tirées des données de l'UE

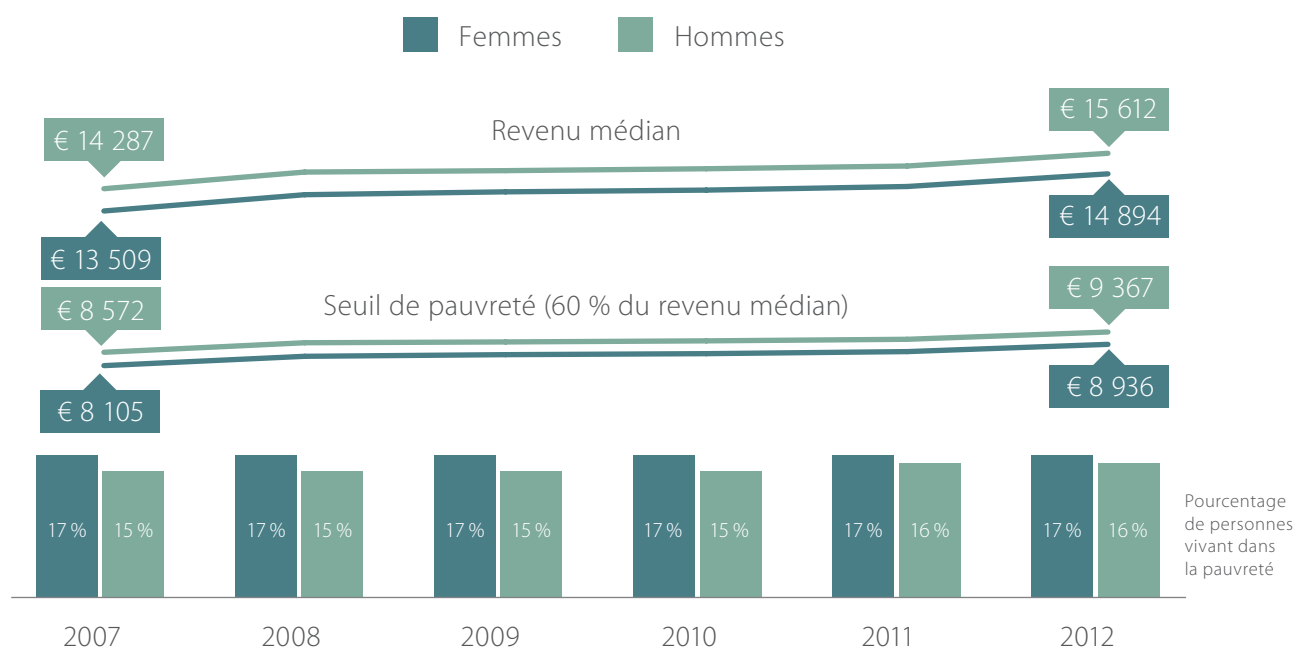
Hausse du taux de pauvreté

En 2012, 17 % de la population de l'UE étaient menacés de pauvreté, les femmes étant légèrement plus exposées que les hommes. Cette situation s'explique en partie par le fait qu'en Europe, les femmes sont moins bien rémunérées et travaillent dans de moins bonnes conditions que les hommes, qu'elles sont plus susceptibles d'avoir un travail à temps partiel, un contrat à durée déterminée ou d'être absentes de la vie active pour prendre soin de leurs proches.

Parallèlement à cette légère hausse du risque de pauvreté des hommes et des femmes (+ 0,2 %) depuis 2007, l'écart femmes/hommes s'est rétréci pour atteindre un peu plus de 1 % en 2012. Si la hausse moyenne est modérée dans l'UE, l'on observe néanmoins une augmentation significative du risque de pauvreté dans



POURCENTAGE DE FEMMES ET D'HOMMES VIVANT DANS LA PAUVRETÉ AU SEIN DE L'UE (2007-2012)



Source: Eurostat, EU-SILC.

deux tiers des États membres, en particulier dans les pays les plus durement touchés par la crise.

La mesure du risque de pauvreté est liée au revenu médian. De ce fait, il se peut qu'elle ne tienne pas pleinement compte du niveau de pauvreté dans les États membres ayant enregistré une baisse des revenus.

L'âge est un facteur déterminant du risque de pauvreté

Les jeunes âgés de 16 à 24 ans sont plus exposés au risque de pauvreté (24 % en 2012 dans l'UE), lequel a augmenté depuis 2007 dans la majorité des États membres. Les jeunes femmes appartenant à cette tranche d'âge courent plus de risques d'être pauvres (écart femmes/hommes de 1,6 % en 2012), ce qui représente un léger creusement de cet écart par rapport à celui observé pour l'ensemble de la population.

Le taux de risque de pauvreté des femmes âgées de 25 à 49 ans — les années clés pour l'éducation des enfants — est supérieur à celui des hommes dans 19 États membres de l'UE, alors que les différences observées entre les femmes et les hommes sont relativement faibles au sein de l'UE dans son ensemble.

L'avancement en âge va de pair avec un écart plus marqué entre les sexes en termes de risque de pauvreté. Les femmes âgées (de plus de 65 ans) sont bien plus exposées au risque de pauvreté que les hommes âgés (16 % contre 12 % en 2012). Plus de la moitié des 28 États membres (17) enregistrent un écart de plus de 30 % au niveau des retraites entre les femmes et les hommes (39 % dans l'UE). Cet écart important entre les sexes peut être attribué à l'effet combiné des revenus

inférieurs des femmes tout au long de leur vie ainsi qu'à des cotisations sociales moins importantes ou interrompues liées à l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes, à une prévalence plus grande du travail à temps partiel chez les femmes et à des cotisations sociales interrompues durant la grossesse et en raison des responsabilités familiales et de soin.

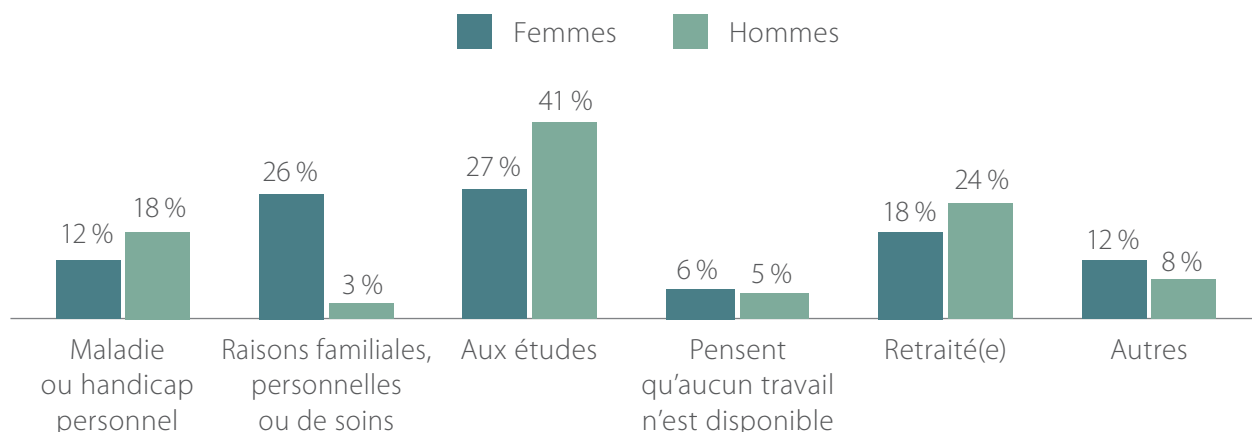
Être célibataire et, en particulier, parent isolé augmente le risque de pauvreté

Dans toute l'Union, 25 % des personnes célibataires risquaient de tomber dans la pauvreté, les femmes célibataires étant légèrement plus exposées au risque de pauvreté que les hommes (26 % contre 25 %) en 2012. En ce qui concerne le risque de pauvreté, l'écart femmes/hommes s'est réduit depuis 2007, une tendance largement influencée par la détérioration de la situation des hommes célibataires (de 22 % en 2007 à 25 % en 2012), en particulier dans 10 États membres.

Le risque de pauvreté apparaît dès qu'il y a des enfants à charge au sein du foyer et augmente avec le nombre d'enfants à charge. En 2012, le taux de risque de pauvreté des parents isolés, dont la majorité sont des femmes, a atteint 34 % et continue d'exposer les parents isolés à un risque de pauvreté supérieur à celui des personnes célibataires sans personne à charge. De nombreux parents isolés doivent combiner les responsabilités parentales et les soins aux enfants avec un emploi, ce qui peut conduire à un emploi plus précaire, moins bien rémunéré et assorti d'un niveau moindre de protection sociale. Les revenus inférieurs des femmes, dont témoigne l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes, exposent davantage les mères isolées ou les soignantes



PRINCIPALE RAISON EXPLIQUANT QUE DES FEMMES ET DES HOMMES ÂGÉ(S) DE 15 À 64 ANS NE CHERCHENT PAS UN EMPLOI DANS L'UE (2012)



Source: Eurostat, EU-LFS.

isolées à la pauvreté.

Certains groupes de femmes de l'UE sont particulièrement exposés à la pauvreté, comme les mères isolées, les femmes issues de minorités ethniques, les migrantes, les jeunes filles et les femmes âgées. Ces groupes requièrent l'adoption de mesures spéciales de lutte contre la pauvreté.

L'activité économique moindre des femmes est un facteur déterminant du risque de pauvreté

Proportionnellement, plus de femmes que d'hommes sont économiquement inactives dans les États membres de l'UE. Depuis 2007, la proportion de femmes et d'hommes économiquement inactifs âgés de 15 à 64 ans a baissé dans les États membres. Ce recul a été plus sensible pour les femmes, réduisant ainsi en partie la disparité entre les sexes en termes

d'inactivité au niveau de l'UE au cours de la période considérée. La proportion de femmes inactives en 2012 était toutefois encore sensiblement plus élevée que celle des hommes et la probabilité qu'une femme soit inactive, en raison de ses responsabilités familiales ou en matière de soins, était au moins six fois plus élevée que pour un homme.

L'emploi est capital pour l'indépendance économique des femmes et des hommes. L'inactivité et les périodes d'interruption d'emploi augmentent le risque de pauvreté des femmes. Les femmes sont plus susceptibles d'être économiquement dépendantes et leur orientation de carrière peut conduire à un niveau de revenu inférieur et à une protection sociale moindre à un stade ultérieur de la vie.

Résultats du travail de l'EIGE sur les bonnes pratiques

Femmes rurales: Emploi et nouvelles technologies — Espagne

Le projet «Femmes rurales: Emploi et nouvelles technologies» comprend huit groupes d'action locale répartis dans cinq régions d'Espagne: l'Andalousie, les Asturies, la Castille-La Manche, la Castille-Léon et Madrid. L'initiative a promu des actions en faveur de l'esprit d'entreprise des femmes et de l'économie sociale (coopératives, entreprises détenues par les travailleurs/travailleuses et partenariats) en recourant aux technologies de l'information et de la communication (TIC). Les participantes étaient des femmes issues de zones rurales et âgées de 20 à 60 ans. Le projet a accordé une attention particulière aux jeunes femmes engagées dans des activités informelles. La principale réalisation du projet a été d'apporter un soutien à un millier de femmes, d'organiser 11 formations pour 833 d'entre elles et de créer 43 nouvelles entreprises.

Goldrausch — Allemagne

Goldrausch Frauennetzwerk est une petite organisation non gouvernementale active dans la région de Berlin depuis 1982. Son objectif est d'aider les femmes d'affaires de Berlin à créer leur propre entreprise et à y investir en proposant des microcrédits sans intérêts. Ces dernières années, elle a ciblé plus particulièrement les migrantes âgées de plus de 45 ans. Toutes les bénéficiaires dirigent des entreprises unipersonnelles, dont la plupart opèrent dans le secteur des services (cosmétiques, restaurants, magasins bio, magasins de détail, boulangeries et services de garde d'enfants). Entre 1982 et 2007, Goldrausch a distribué quelque 850 000 EUR à plus de 450 femmes d'affaires et projets à Berlin. Entre septembre 2010 et 2013, Goldrausch a accordé 70 prêts pour un total de 240 000 EUR. Son taux de non-remboursement est remarquablement bas et se situe à 1,3 %.



PROGRÈS ET OBSTACLES DANS LE DOMAINE A: LES FEMMES ET LA PAUVRETÉ

PROGRÈS	OBSTACLES
<ul style="list-style-type: none"> • De plus en plus de femmes sont économiquement actives. • Rétrécissement global de l'écart femmes/hommes dans la population économiquement inactive. • Les mères isolées et les groupes de femmes marginalisées reçoivent un soutien et des ressources supplémentaires. • Réformes des systèmes de pension pour répondre aux différents parcours professionnels des femmes et des hommes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les femmes sont toujours plus exposées au risque de pauvreté que les hommes. • Le risque de pauvreté des familles monoparentales a augmenté dans l'UE et le nombre de femmes parmi les familles monoparentales est toujours disproportionné. • Les femmes sont toujours beaucoup plus susceptibles d'être économiquement inactives que les hommes en raison de leurs responsabilités familiales et de soins. • L'inactivité et les interruptions d'emploi augmentent le risque que les femmes tombent dans la pauvreté.

La voie à suivre pour l'UE

- Renforcer les mesures de soutien en faveur de l'égalité de genre en matière d'activité économique.
- Intégrer la dimension de genre dans les initiatives de développement économique.
- Promouvoir l'égalité en matière d'emploi afin de parvenir à une indépendance économique et à une sécurité financière égales.
- Soutenir les initiatives qui favorisent la prise de conscience de l'importance de l'indépendance économique des femmes dans la réduction de la pauvreté.
- Traiter les effets des interruptions de carrière et des modalités d'emploi différentes, comme le travail à temps partiel, sur le risque de pauvreté des femmes tout au long de la vie.
- Élaborer des mesures politiques ciblées visant des groupes particuliers de femmes les plus exposées au risque de pauvreté, comme les jeunes filles, les femmes âgées ou les mères isolées.
- Poursuivre la réforme des régimes nationaux de retraite en tenant compte de la dimension de genre dans les prestations de retraite.
- Lutter contre la pauvreté des enfants en incluant une dimension de genre et une approche holistique qui crée des synergies entre l'inclusion sociale et d'autres domaines politiques (comme l'éducation, l'emploi et l'égalité de genre, la santé, le logement et le cadre de vie) et d'autres instruments (comme les programmes de financement de l'UE).

Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)

L'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE) est le centre de connaissances de l'UE sur l'égalité de genre. L'EIGE soutient les responsables politiques et toutes les institutions compétentes dans leurs efforts pour que l'égalité entre les femmes et les hommes soit une réalité pour toutes et tous, en Europe mais aussi au-delà, en leur apportant également une expertise spécifique et des données comparables et fiables sur l'égalité de genre en Europe.

Pour en savoir plus: <http://eige.europa.eu>

Le centre de documentation et de ressources (RDC) de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes est un outil pratique et innovant conçu pour aider à localiser les ressources clés sur l'égalité de genre, faciliter l'échange de connaissances entre les parties intéressées par les politiques et pratiques relatives à l'égalité de genre et offrir un espace de discussion et de débat en ligne.

Pour en savoir plus: <http://eige.europa.eu/content/rdc>



Contact:

Institut européen pour l'égalité
entre les hommes et les femmes
Gedimino pr. 16, LT-01103 Vilnius, LITUANIE
Tél. +370 5215-7444/7400

facebook.com/eige.europa.eu

twitter.com/eurogender

youtube.com/eurogender

<https://eurogender.eige.europa.eu>



ISBN 978-92-9218-565-7

doi:10.2839/26160

MH-04-15-022-FR-N